

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné Pierre Beauséjour, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité;

QUE: Le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et

2024 sera devant le conseil municipal pour adoption lundi le 20 décembre

2021;

QUE: Cette assemblée sera tenue à 17 heures au centre communautaire au,

650, 4^e Avenue à Grandes-Piles;

QUE : Les délibérations et la période de questions de cette assemblée

porteront sur le programme triennal d'immobilisation pour les années

2022-2023-2024;

Pierre Beauséjour Directeur général Greffier-trésorier

Le 13 décembre 2021

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil, soit au Marché Grandes-Piles, au bureau municipal et au bureau de poste, le 13e jour de décembre 2021, ainsi que sur Infocitoyen et le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour de décembre deux mille vingt et un.

Pierre Beauséjour Directeur général Greffier-trésorier